

Progident

Daniel Girard, ing., M.B.A.
Président



Progident : premier fournisseur dentaire certifié SYRA!

Comme annoncé dans notre article de mars 2017, le déploiement des révisions de la nouvelle plateforme SYRA de la RAMQ a officiellement débuté le 7 août dernier.

Soulignons que Progident a été le premier fournisseur de logiciel dentaire certifié par la RAMQ (<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels/developpeurs-logiciels-dentistes-optometrie/liste-developpeurs/Pages/liste-developpeurs-logiciels-dentisterie.aspx>) pour le support du mode de facturation « RFP » associé à la nouvelle plateforme SYRA. Le « MOD » est relié à l'ancienne technologie de transmission.

Le calendrier de déploiement exigé par la RAMQ étant très rigoureux, nous avons dû modifier légèrement notre approche « terrain » pour nous assurer de compléter la migration de l'ensemble de notre clientèle avant le 31 mars 2018, date limite du support de l'ancienne plateforme technologique de la RAMQ.

Nous avons opté pour une stratégie minimisant les conséquences sur votre cabinet, soit en réduisant au minimum le changement de vos méthodes de travail au quotidien. Évidemment, des ajustements sont inévitables compte tenu de l'envergure de l'évolution technologique imposée par la RAMQ.

La première étape est la mise à jour de votre version actuelle de Progident/Clinique. Toutefois, au lieu d'imposer

une mise à jour de la version la plus récente, comme envisagé au départ, nous avons finalement décidé d'offrir une mise à jour pour chacune des versions 7, 8, 9 et 10. Nous comptons ainsi limiter l'impact sur plus de 97 % de notre clientèle car, par exemple, les différences de fonctionnalités sont très grandes entre la version 8 et la version 9.

Pour optimiser l'accompagnement dans cette transition technologique, chacun de nos clients a reçu ou recevra un courriel personnalisé incluant un lien automatisé vers la mise à jour qu'il doit télécharger et installer. Ce courriel inclut également un tutoriel vidéo sur les modifications apportées au logiciel et la nouvelle façon de saisir et d'encoder les particularités RAMQ.

Pour s'assurer de répondre efficacement aux demandes d'information qui peuvent survenir, le déploiement et la livraison des mises à jour seront, à la demande de la RAMQ, très progressifs et toucheront donc environ 35 cabinets par semaine.

Soyez donc sans inquiétude si vous n'avez pas encore reçu votre courriel personnalisé Progident. Vous êtes assurément sur la liste du déploiement convenu avec la RAMQ. D'autre part, si vous souhaitez obtenir plus de précisions sur votre propre cabinet, n'hésitez pas à communiquer avec notre service à la clientèle.

Pour compléter votre accompagnement, notez également qu'un **webinaire** dédié au nouveau système de facturation « RFP » de la RAMQ sera intégré au programme et calendrier de formation continue. Vous pouvez consulter ce calendrier en tout temps sur le site Web de Progident à la section « Formation continue » ou à l'adresse <http://progident.com/fra/for.aspx>.

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre un de nos spécialistes au **1 800 650-0143** ou à services@progident.com. Consultez également notre site Web au www.progident.com pour plus d'informations. Progident est un service de l'ACDQ.